

COLLECTIF CHINONAIIS ENVIRONNEMENT
<http://collectifchinonaisenvironnement.hautetfort.com>

COMPTE-RENDU DE L'ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES DE COMPOSTAGE AU SEIN DU RÉSEAU

Les matières compostables sont à sortir de la poubelle noire

En décembre 2023, chaque citoyen devra avoir à sa disposition une solution lui permettant de ne pas jeter ses « biodéchets » dans les ordures ménagères résiduelles mises dans les sacs noirs.

Trier à la source et... la source c'est nous

D'après l'ADEME, 70 % des matières organiques qui pourraient être utilisées en compostage ne sont pas recyclées. Dans le Chinonais, elles partent à l'incinérateur. Elles sont composées de 70 à 90 % d'eau.

Brûler de l'eau - Imaginez !

L'enquête sur les pratiques de compostage au sein du Collectif Chinonais environnement a été lancée le 15 avril 2021 sur la mail-liste du Collectif Chinonais Environnement

L'intention de l'enquête était :

- d'identifier les pratiques et les questionnements des membres de notre réseau en ce qui concerne la réduction des matières « compostables » par chacun, appelées aussi bio-déchets ou fermentescibles
- de rappeler que les matières compostables représentent environ 30% de nos déchets ménagers et que le tri à la source est la solution la plus efficace
- d'informer sur la « loi anti-gaspillage pour une économie circulaire » du 10 février 2020 qui a fixé la date de généralisation du tri à la source des biodéchets au 31 décembre 2023

SOMMAIRE

<p>1 - PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS À L'ENQUÊTE</p> <p style="padding-left: 20px;">Nombre de répondant Type d'habitat</p>	p. 2
<p>2 - SYSTÈMES DE COMPOSTAGE TRÈS DIVERSIFIÉS ET PARFOIS COMBINÉS</p> <p style="padding-left: 20px;">Système à 1 ou plusieurs bacs Le tas Le paillage Les poules Le compostage collectif</p>	p. 2
<p>3 - QUE METTONS-NOUS DANS LE COMPOST ?</p> <p style="padding-left: 20px;">Tableau synthèse des matières mises au compost Détails des réponses Éléments de repérage sur les matières azotées/carbonées</p>	p. 7
<p>4 - LE COMPOSTAGE : OÙ EN EST-ON DANS LE CHINONAIIS ?</p>	p. 11
<p>5 - LES PRIORITÉS FORMULÉES DANS L'ENQUÊTE POUR SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES HABITANTS POUR LA PROMOTION DU COMPOSTAGE</p>	p. 12

RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

1 - PRÉSENTATION DES PARTICIPANTS À L'ENQUÊTE

41 réponses :

- + 39 foyers répondent et représentent **73 personnes**
- + Un « référent » pour un compostage collectif témoigne pour 10 familles concernées par un des composteurs collectifs
- + Un lieu d'accueil de groupes qui témoigne de sa pratique de compostage auprès de ses visiteurs

27 hommes/14 femmes

Dans des ménages de 2 personnes, c'est le plus souvent l'homme qui répond : 27 hommes / 6 femmes répondent au nom du foyer. 8 femmes vivent seules.

32 répondants sont des habitants de Chinon. 5 sont du canton et 4 hors canton. 2 personnes ne relèvent pas du SMICTOM du Chinonais.

L'enquête d'une durée de 3 semaines a concerné environ 30% des membres du collectif (sans y inclure les familles concernées par le compostage collectif géré par un membre de notre réseau engagé comme référent).

Malgré une relance début mai, **les ménages qui ne compostent pas n'ont pas répondu.** L'utilisation de l'informatique pour collecter les données a pu freiner quelques personnes.

Type d'habitat

Maison individuelle avec jardin : 36

Appartement : 3

Maison individuelle sans jardin : 2

Les ménages avec maison et jardin sont l'essentiel des répondants.

2 - SYSTÈMES DE COMPOSTAGE TRÈS DIVERSIFIÉS ET PARFOIS COMBINÉS.

Tas ou trou	10	
Paillis de plantes ou d'arbres	3	
Poules	3	
1 composteur	13	
Plusieurs bacs	10	
Lombricompostage	0	
Composteur collectif	8	

Composteur		
Autofabriqué	12	
Plastique	7	6 achetés au Smictom
Bois	14	11 achetés au Smictom

Système de 1 ou plusieurs bacs

23/41 foyers compostent en bac. Au total 33 bacs sont utilisés dont 17 d'entre eux ont été fournis par le Smictom. Les commentaires indiquent une tendance à se doter progressivement de plusieurs bacs. Le modèle développé dans les composteurs collectifs pourrait diffuser cette pratique : 1 bac de transformation pour les dépôts des matières à composter et 1 bac qui stocke les déchets « bruns » du jardin (feuilles mortes, copeaux de bois, branchages fragmentés) qui vont servir de structurants à rajouter au fur et à mesure pour équilibrer le compost. Quelques systèmes à 3 bacs mais ils sont rares.

Nous sommes plutôt satisfaits du système, néanmoins nous envisageons de partager le bac pour avoir 2 stades d'évolution des matières. Composteurs placés à l'arrière de la maison. Aucune gêne.

Il y a 2 composteurs communs à notre voisine et nous

Remarque sur les difficultés pour brasser le compost ou l'extraire des bacs quand il est mûr



Composteur auto-fabriqués en bois. 3 bacs d'1m3 (1 par an)
Nous y compostons nos toilettes sèches d'où l'utilité d'un compostage lent sur 3 ans. Nous en sommes très contents. Ça composte très bien

Il y a 2 ans des rongeurs dans mon compost rat, souris ? Les végétaux disparaissaient à tout allure. Manque de broyat pour structurer le compost avec des matières carbonées

La question du coût est abordé à 2 reprises

Acheter des composteurs individuels représente un coût et on ne bénéficie pas de réduction d'impôts pour le ramassage des poubelles, même si on trie correctement

Le compost en tas/ dans un trou

10 personnes compostent en tas, avec un trou ou non.



Témoignage : « J'utilise une poubelle que je transporte au fond du jardin. Je passe la motobineuse dans mon tas pour accélérer la décomposition et je l'arrose de temps en temps »



Il faut juste penser à le remuer régulièrement



Certaines personnes adoptent un système mixte tas + composteur :

Dans un grand trou pour y mettre tout ce que je broie (issu de tailles diverses).

Dans un composteur individuel en plastique acheté auprès du SMICTOM (pour les épluchures, marc de café ...).

La question de l'élimination des branchages et végétaux encombrants est abordée par plusieurs personnes n'ayant pas de broyeurs à qui il paraît aberrant de faire de nombreux km pour accéder à une déchetterie.

Le paillage

Le paillage consiste à protéger le sol avec tous types de biodéchets : ceux de la cuisine, les feuilles mortes, tontes et autres déchets broyés des jardins et espaces verts. Ils sont d'excellents paillis qui améliorent durablement la fertilité du sol. En se décomposant sur place les êtres vivants du sol transforment les biodéchets en humus. Cela suffit à nourrir la plupart des plantes du jardin. Le compost plus concentré reste un excellent amendement pour les plantes plus gourmandes ainsi que les terres pauvres en humus.

3 répondants déposent directement leurs matières à recycler au pied des plantes et des arbres sous forme de paillis.

Nous mettons parfois les « biodéchets » directement au pied des légumes, fleurs, arbustes...

1 personne témoigne « *n'est pas toujours nécessaire de composter et dans bien des cas, le paillage représente une solution efficace et économe en temps et en énergie.* »

Les poules

Les poules ont droit aux épluchures. Et le fumier de poule est parfois introduit dans le compost pour l'enrichir.

Nous utilisons très peu le compostage, étant donné que nous avons deux poules qui sont alimentées avec des épluchures et des restes de repas

Je donne la plupart des déchets aux poules et le reste dans un coin du terrain

LE COMPOSTAGE COLLECTIF

L'enquête montre que les collecteurs collectifs ne sont pas très connus. Et cela peut s'interpréter comme un signe de leur intégration dans la ville mais aussi celui de leur faible nombre.

Le CPIE est chargé d'animer par convention avec le SMICTOM l'implantation et le suivi des composteurs collectifs. La demande du plan des implantations des collecteurs collectifs ainsi que les coordonnées des référents a été adressée aux responsables sans réponse effective de leur part.

Sur Chinon, les membres du Collectif ont joué un rôle important dans leur implantation aux Hucherolles, Rue voltaire, Faubourg St Jacques, Cité des pélicans. Plusieurs de nos membres en sont encore les référents.



Il s'agit d'un système collectif à 3 bacs : bac d'apport de déchet, bac de maturation du compost, bac de réserve de broyat, autre... Le CPIE gère l'apport de broyat, et transfère régulièrement le compost vers le bac de maturation, dans lequel les habitants peuvent se servir.

Témoignage d'un référent

Après une période d'environ 3 ans au cours de laquelle on retrouvait fréquemment des plastiques et de l'aluminium dans le compost, il est actuellement très rare d'en trouver ; les apports sont quasiment conformes aux règles inscrites auprès du composteur collectif.

Témoignage d'un habitant : Il y a 3 bacs : 1 destiné aux déchets, 1 pour le compost utilisable, et 1 pour les matières sèches. Ce dernier n'a pas de couvercle (ou a disparu !!) et on constate parfois des déjections d'animaux (chien...) Compost collectif : il nous arrive d'en prendre un peu pour le jardin mais rarement (incertitude quant à la teneur éventuelle de produits nocifs pour le jardin dont phytosanitaire ou biologique...).

C'est ce qui nous a décidé à acquérir un composteur individuel.

Je ne sais pas comment le compost est utilisé ni par qui... voir avec le référent ou le CPIE



Le CPIE gère l'apport de broyat, et transfère régulièrement le compost vers le bac de maturation, dans lequel les habitants peuvent se servir

Témoignage d'un référent

Le système me paraît intéressant car il est bien fréquenté et j'assure un suivi car de temps en temps. Il y a des personnes qui y mettent des choses qui ne correspondent pas.

On pourrait améliorer les panneaux qui sont apposés sur les composteurs avec des termes plus simples par exemple remplacer : bac des « structurants », par « matières sèche » ! Faire des panneaux et des dessins plus réalistes expliquant les trois bacs et leur fonction. On pourrait rajouter le numéro de tél du référent sur un bac.

Je pense qu'il a manqué de publicité auprès des habitants du quartier pour être plus fréquenté. Ce semble être le bouche-à-oreille qui ait fonctionné.

Je fais appel au CPIE quand il y a un problème ex : bac trop plein, parties des bacs défectueuses etc...

(...) Cela me demande une présence quand je vais déposer mes déchets. J'en profite pour aérer le compost ou arroser un peu l'été.

(...) Ce qui manque aussi c'est une publicité pour que les gens viennent chercher du compost fini pour leurs jardins même si c'est un quartier où il n'y a pas beaucoup de jardins mais des balcons etc.

Un témoin utilise à la fois un composteur individuel et est référent sur un composteur collectif :

Sur le parking en bas de la maison dont le référent est l'Entraide et Solidarité, et un autre dans le square Eugène Pépin, à moins de 200 mètres, dont nous sommes référents. Les déchets non compostables sont récurrents, mais il n'y pas de poubelle à côté !

Le besoin d'informations est souligné par un référent

Insister auprès des habitants sur la nécessité du tri, qui n'est encore malheureusement pas évidente pour tout le monde. Beaucoup pensent que tout est re-mélangé, donc qu'il ne sert à rien de s'embêter, et que réduire leur volume de poubelles en triant les déchets compostables est juste une corvée de plus, surtout s'ils n'ont pas d'extérieur.

Autres éléments relevés dans l'enquête :

PAS D'UTILISATION DE LOMBRICOMPOSTAGE

TRÈS RARE UTILISATION D'ACTIVATEURS DE COMPOST : 1 seule utilisation de végétaux broyés comme les fougères, les orties, la consoude, la bardane... du fumier de poule, de cheval... Régulièrement (au moins 3 fois par an). Tous les autres répondant disent ne pas en utiliser

AUCUNE EXPÉRIENCE DE COMPOSTAGE SUR LE LIEU DE TRAVAIL

3 - QUE METTONS DANS LE COMPOST ?

La question portait sur les matières mises au compost sans préjuger des pratiques recommandées ou pas. La liste comportait à la fois des matières riches en azote : humides vertes ou molles (épluchures fruits et légumes, fruits, marc de café) et des matières riches en carbone – sèches, brunes ou dures (broyat de branche, coquille d’œuf, papier, cartons...).

Tableau synthèse des matières mises au compost

	Nombre d’usage / 41
Épluchures légumes	41
restes de repas	18
Fruits	27
Agrumes	22
filtre marc de café	15
fleurs,	28
coquilles d’œufs	30
Graisse	4
viande et os	7
Poisson	7
mouchoirs en papiers	12
sacs en plastique biodégradable	7
Cartons	8
Végétaux	30
déchets ligneux de type bois déchiqueté	18
Cendres	16
coquilles de noix	16
feuilles mortes	26
branchages,	15
foin sec	11
Paille	8
herbes coupées	26
papier journal	12
Sciure	13
litières de rongeurs herbivores	1
litières de chats	1
excréments humains de toilettes sèches	5
contenu du sac d’aspirateur	2
Coton	1
Fumier de poule	1
Osier	1

Détail des réponses 1 à 20

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
Épluchures légumes	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
restes de repas	*	*	*		*				*	*		*						*			
fruits	*	*	*	*	*		*	*	*	*	*	*	*	*	*		*	*	*	*	*
agrumes	*	*	*	*		*			*	*		*	*			*		*			
filtre marc de café	*	*	*	*	*		*	*	*		*	*	*	*	*	*		*			*
fleurs,	*	*	*	*	*		*	*		*	*	*	*	*		*	*	*	*	*	*
coquilles d'œufs	*			*	*	*	*		*	*	*	*	*	*	*	*		*	*	*	*
graisse					*																
viande et os	*				*								OS								
poisson	*				*							*									
mouchoirs en papiers	*						*					*		*		*		*			
sacs en plastique biodégradable										*				*							
cartons	*							*		*	*	*		*							
végétaux	*	*		*	*	*	*		*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
déchets ligneux de type bois déchiqueté	*				*					*	*			*		*		*			*
cendres	*	*			*					*	*		*	*							
coquilles de noix	*			*					*	*	*		*	*				*			
feuilles mortes	*		*	*				*	*	*	*	*	*	*	*	*		*	*	*	*
branchages,	*				*					*	*	*		*	*						
foin sec	*				*					*				*							*
paille	*								*	*		*		*							*
herbes coupées	*				*	*			*	*	*	*	*	*	*			*	*	*	*
papier journal	*	*						*			*	*			*						
sciure	*				*					*	*			*							
litières de rongeurs herbivores	*																				
litières de chats	*																				
excréments humains de toilettes sèches	*											*									*
contenu du sac d'aspirateur												*									
coton						*															
Fumier de poule												*									

Détail des réponses de 21 à 41

	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34 P	35	36	37	38	39	40	41
Épluchures légumes	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*		*	*	*	*	*	*	*
restes de repas	*			*	*	*				*		*	*				*			*	*
fruits	*	*	*	*	*	*		*	*	*	*	*	*		*	*	*	*	*	*	*
agrumes	*	*	*	*				*				*	*				*	*		*	*
filtre et marc de café	*	*	*	*		*		*		*	*	*	*		*	*	*	*	*	*	*
fleurs,	*	*		*		*		*			*	*	*		*		*				*
coquilles d'œufs	*	*		*		*		*			*	*	*		*	*	*	*		*	*
graisse				*													*				*
viande et os				*								*					*				*
poisson				*								*					*				*
mouchoirs en papiers						*		*					*				*			*	*
sacs en plastique biodégradable	*											*	*							*	*
cartons													*								*
végétaux	*	*				*		*		*	*	*	*		*		*		*	*	*
déchets ligneux de type bois déchiqueté	*	*				*		*		*		*	*		*		*			*	*
cendres									*			*	*		*						*
coquilles de noix	*	*									*	*	*		*		*				*
feuilles mortes		*			*			*	*	*	*	*	*		*		*				*
branchages,		*							*		*	*	*		*		*				*
foin sec		*							*		*	*	*		*						*
paille		*							*		*	*	*		*		*				*
herbes coupées		*			*	*		*	*	*	*	*	*		*	*	*				*
papier journal						*							*								*
sciure	*	*						*				*	*		*		*				*
litières de rongeurs herbivores																					
litières de chats																					
excréments humains de toilettes sèches								*					*								
contenu du sac d'aspirateur															*						
Peaux d'osier		*																			

L'enquête a suscité plusieurs questions sur les matières à inclure dans le compost (agrumes, viande/poissons...). Plusieurs systèmes semblent manquer de matières sèches. Quelques personnes témoignent de difficulté à équilibrer leur compost (trop humide, odeurs, faible montée en chaleur) et déclarent manquer d'apport en matière brune.

Des membres du collectif sont très expérimentés avec des connaissances précises sur la conduite d'un compost, les apports nécessaires et les signes d'un déséquilibre du compost.

ÉLÉMENTS DE REPÉRAGE SUR LES MATIÈRES AZOTÉES/CARBONÉES

Équilibre carbone/azote : pour que le processus de compostage s'effectue correctement et sans odeur, il faut trouver le bon équilibre entre carbone et azote. S'il y a trop de carbone = odeur, si trop d'azote = trop sec, pas de processus.

MATIÈRES MOLLES VERTES RICHES EN AZOTE	
Épluchures légumes	oui
Restes de repas	Petite quantité et bien enfouis au centre du compost, là où ça chauffe le plus
Fruits	oui
Agrumes	Coupés en petits morceaux - long à composter
Filtre (non blanchi) marc de café	Café riche azote phosphore potassium. Les lombrics en sont friands
Coquilles d'œufs	Riche en Azote Décomposition lente : écraser.
Graisse	A éviter
Viande et os / Poisson	Éviter : risque de développement de bactéries. La montée en chaleur dans les composteurs individuels n'est pas suffisante pour les éliminer. Attire les rongeurs
Végétaux	Oui si non traités
Herbes coupées	Éviter trop grande quantité en une fois. Risque de se compacter
Déchets ligneux de type bois déchiqueté, Bois raméaux fragmentés branchages	Oui Résineux : décomposition lente (pas dépasser plus de 10/15%)
Litières de rongeurs herbivores Litières de chats (sauf si litière bille argile)	Oui, si litière en foin, paille ou bois pressé Il faut que le compost chauffe (+ de 50°) pour dégrader les médicaments, parasite ou maladie
Foin sec	Oui - équilibre carbone azote
Cendres Pas de cendres de barbecue	Engrais minéral riche en potasse, phosphore, chaux et oligo-éléments. En petite quantité
MATIÈRES BRUNES RICHES EN CARBONE	
Feuilles mortes	Oui - Pas de feuille vernissée (laurier, lierre)
Paille	Oui
Fleurs (fanées)	Attention aux fleurs du commerce traitées
Coquilles de noix, noisette...	Oui
Sciure	Oui - attention à ne pas faire une couche : Se compacte facilement
Papier journal	Sans encres colorées
Mouchoirs en papiers	Oui
Cartons	Oui mais recycler plutôt
Sacs en plastique biodégradable	Attention : tous les plastiques dits « biodégradables » ne sont pas compostables ¹
Excréments humains de toilettes sèches	Oui sur compostage longue durée
Fumier de poule	Se composte très bien comme fumiers de cheval, lapin, chèvre Déjà équilibre azote/carbone
Contenu du sac d'aspirateur	Ne pas composter
Coton	Oui/non blanchiment au chlore

¹ <https://www.fne.asso.fr/actualites/bioplastiques-biosourcés-biodégradables...-comment-s'y-retrouver-dans-ces-terminologies>

Les composts équilibrés nécessitent l'apport de matières sèches. Il est parfois difficile de s'approvisionner. Notons l'initiative repérée en cours d'enquête :



Photo 18 avril 2021

Tas de végétaux broyés, avec une pancarte « Servez-vous » mis à disposition par « Entraide ouvrière » qui assure l'entretien de cette partie de la digue du Raineau

4 – LE COMPOSTAGE : OÙ EN EST-ON DANS LE CHINONNAIS ?

Sur l'ensemble du territoire du SMICTOM, nous ne connaissons pas d'enquête précise sur l'implantation des systèmes de compostage au niveau des ménages. D'après les documents de bilan annuel du SMICTOM, ces quelques éléments sont les données accessibles.

COMPOSTAGE INDIVIDUEL :

- Fin 2013, **6 014** composteurs sont installés dans **5 095** foyers en habitat individuels.
- (2014/2015 pas de données sur le compostage dans le rapport annuel du SMICTOM)
- En 2016, environ **15.3 %** des foyers en habitat individuel est équipé d'un composteur (selon le diagnostic du SCOT schéma de cohérence territoriale du Pays du chinonais)
- En 2017, **7 176** composteurs sont installés.
- En 2018, **7 440** composteurs implantés dans **6 158** foyers (selon le rapport du SMICTOM présenté en comité syndical le 24-09-2019).
- En 2019, **521** composteurs ont été distribués, **421** nouveaux foyers « sensibilisés ».

COMPOSTAGE COLLECTIF : Au total, fin **2019, 21 composteurs collectifs** sont en fonction sur l'ensemble du territoire du SMICTOM **209 utilisateurs identifiés – 230 présumés** (D'après les données du Smictom).

Le SMICTOM ne compte que les composteurs qu'il vend : est-ce que le nombre de foyers qui compostent est plus important (déchets donnés aux poules, compostage en tas sans composteurs, composteurs auto-produits ou achetés ailleurs...) ? Dans notre réseau c'est le cas.

Si l'on se réfère au nombre de composteurs diffusés par le Smictom auprès de 6 579 foyers : en comptant 2,2 hab par foyer (données démographiques sur l'arrondissement) + 200/230 personnes accédant à un composteur collectif, donc environ 14 700 compostent / 75 436 habitants (données démographiques de 2018) sur les 75 communes et 4 communautés de communes. **Il reste beaucoup à faire même si le nombre d'habitants ayant adopté le compostage est probablement sous-estimé dans ce calcul.**

5 - LES PRIORITÉS FORMULÉES DANS L'ENQUÊTE POUR SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES HABITANTS POUR LA PROMOTION DU COMPOSTAGE

Pour faire avancer cette politique, l'enquête identifie un certain nombre de priorités exprimées par les participants en termes de système de traitement des « biodéchets » des ménages :

Priorité n°1 : **Un effort de déploiement de composteurs individuels (21/41)**. Cette priorité d'intensification de l'implantation des composteurs individuel s'accompagne de recommandations sur la nécessité de mieux informer les utilisateurs sur les bonnes pratiques.

Priorité n°2 : **L'implantation de composteurs collectifs ou partagés de pied d'immeuble** est réclamée par 19 répondants. Ces systèmes sont également réclamés pour les **écoles, collèges, lycées, maison de retraite, collectivités...** Ainsi que **la formation de « maîtres composteurs » pour les mettre en route et les accompagner²**.

Priorité N°3 : **Préparer le déploiement de la collecte séparée des biodéchets via une collecte supplémentaire à mettre en œuvre pour les gros producteurs** (17 répondants).

La collecte de fin de marchés est proposée comme un moment d'apport volontaire possible à organiser pour les habitants.

Le lombricompostage est abordé 1 fois à travers une proposition d'expérimentation accompagnée par un opérateur pour des personnes en appartement sans solution en composteur collectif.

L'idée d'instituer une collecte séparée sous la forme d'une collecte supplémentaire n'est pas validée par les répondants à l'enquête : 1/41

PRIORITÉ TRANSVERSALE : FORMER LES ÉLUS, LES HABITANTS, SENSIBILISER LES JEUNES

- L'information des élus de toutes les communes de façon à ce qu'ils soient porteurs de cette dynamique auprès de la population
- Attitude plus active des opérateurs chargés de la mise en place des composteurs partagés de quartier, en pieds d'immeuble, en établissement sans attendre passivement les « volontaires »
- Enquête dans chaque commune chaque quartier en porte à porte avec un questionnaire pour la mise en place de systèmes de compostage adaptés à chaque situation
- la sensibilisation des élèves des écoles, collèges, lycées, centre de formation d'apprentis

- communication intense du SMICTOM sur le sujet, des démonstrations

² Ce nouveau métier de l'économie circulaire est la troisième étape de formation établie par l'ADEME :

1/ référent de site,

2/ Guide composteur,

3/ maître composteur (Certification professionnelle qui atteste de la capacité à mettre en place des sites de compostage, les entretenir ; réaliser les diagnostics partagé... Elles/Ils coordonnent et mettent en place des opérations de compostage domestique, de compostage partagé et de compostage autonome en établissement. Ils/elles coordonnent et forment et appuient les référents de site et les guides composteurs.

Dans l'enquête plusieurs référents locaux sont repérés. Aucun maître composteur n'est nommément identifié.

- Communication sur la richesse de cet apport pour vaincre les réticences qui existent encore : changer le nom de biodéchet pour mieux valoriser cette « ressource », en éliminant le terme « déchet »
- Information simple sur ce que l'on doit mettre ou non dans un composteur, et l'équilibre entre les apports humide et secs
- organiser des « dons » de compost pour permettre à chaque habitant d'en récupérer

En attendant d'avoir de nombreux maîtres composteurs en chinonais : un livre de référence



Merci aux participants à l'enquête

Le Groupe « déchet » du Collectif Chinonais Environnement